



## Disparition du locataire et de quelques biens

Par **manou971**, le **04/03/2014** à **20:19**

bonjour

j'ai eu récemment la mauvaise expérience d'avoir un locataire dans un studio meublé que je venais d'acheter dans une résidence sécurisée et très tranquille. bail signé pour un an, et qui après, 6 mois dans les murs a disparu laissant derrière lui mon studio dans un état pas possible, plus de tv, cuisinière et micro onde. volet roulant détérioré...2 mois d'impayé. la caution ne couvre évidemment pas tout ce préjudice et je n'étais pas assuré ...il s'avère que lorsque je suis allé à mon studio après 10 jours sans nouvelles de mon locataire j'ai trouvé la porte fermée normalement et le volet roulant à demi ouvert en fait il manquait la moitié du tablier qui se trouvait devant l'entrée. petit point précis qui montre que la partie manquante a été sortie par la porte d'entrée. bref je suis entré dans le studio et là plus de trace des locataires et l'appart sans dessus dessous. j'ai appelé la gendarmerie qui m'a dit qu'il ne pouvait rien faire et que l'on avait même pas le droit (eux et moi) d'être dans le studio ça je m'en doutais un peu mais je ne pouvais plus attendre les gendarmes m'ont dit que le seul recours était de passer par huissier. je me suis renseigné et on m'a bien dit que c'était une procédure longue et coûteuse sans pour autant rentrer dans ces frais. j'ai évidemment récupéré mon studio tout refait à l'intérieur tout racheter afin de le relouer au plus vite. avez-vous des suggestions par rapport à mon cas et éventuellement des conseils pour mes futures locations?  
merci d'avance